

**LES COMPTES RÉGIONAUX DE L'AGRICULTURE :
RÉSULTATS PROVISOIRES DE 2016**

**COMMISSION DES COMPTES
DE L'AGRICULTURE DE LA NATION**

Session du 6 juillet 2017

Les comptes régionaux macro économiques

Les comptes régionaux macro économiques de l'agriculture sont élaborés en cohérence avec le compte national : même champ (champ de la branche agricole), même cadre comptable, même agrégats et indicateurs de résultat. Ces comptes sont établis au niveau régional par les services déconcentrés de la statistique agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et coordonnés par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP). Le SSP assure notamment la mise en cohérence des comptes infra-nationaux et du compte national, qui lui même reprend des informations provenant des comptes régionaux pour l'évaluation de certains postes, notamment les fruits, les légumes et les vins.

Les comptes sont établis pour l'ensemble des régions françaises (métropole et Outre-mer). Le total « France » comprend les DOM et correspond au compte national. Un total « France métropolitaine » est également calculé et sert de calage pour les comptes des régions en métropole. Dans leur version provisoire tel que présenté dans ce document, les comptes des DOM intègrent des informations partielles ne portant que sur les grandes productions. Les résultats de ces comptes pourront donc, beaucoup plus que ceux des régions métropolitaines, faire l'objet de révisions lors de l'établissement de leur version semi-définitive.

Les résultats détaillés des comptes régionaux et départementaux (pour la production et les consommations intermédiaires) sont disponibles sur le site Agreste, via DISAR, l'outil de consultation et de mise à disposition des données en ligne de la statistique agricole :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/page-d-accueil/article/donnees-en-ligne>

Les résultats et les séries du compte national sont disponibles sur le site de l'INSEE à l'adresse suivante :

<https://www.insee.fr/fr/recherche?q=comptes+de+l%27agriculture&debut=0>

Résumé

En 2016, la production agricole en valeur recule globalement dans l'ensemble des régions, à quelques exceptions près (PACA et Corse). Les régions à dominante grande culture de la moitié nord de la France (Île-de-France, Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté, notamment) sont fortement impactées par les très mauvaises récoltes de l'été. Dans les régions viticoles, le bilan est contrasté : la production en valeur diminue dans les régions de productions septentrionales (à l'exception des vins d'appellation alsaciens qui connaissent à la fois une augmentation des volumes de production et des prix) alors que dans les territoires méridionaux, les volumes et les prix des vins progressent fortement. Malgré un calendrier de production perturbé en 2016, et pas toujours en phase avec la demande sur les marchés, les prix des fruits et légumes s'accroissent suffisamment pour garantir aux régions productrices méridionales (PACA, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine) une augmentation de la valeur de ces productions. Dans les régions spécialisées en productions animales (Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine), la valeur des productions animales recule, en lien avec les difficultés des filières laitières et avicoles.

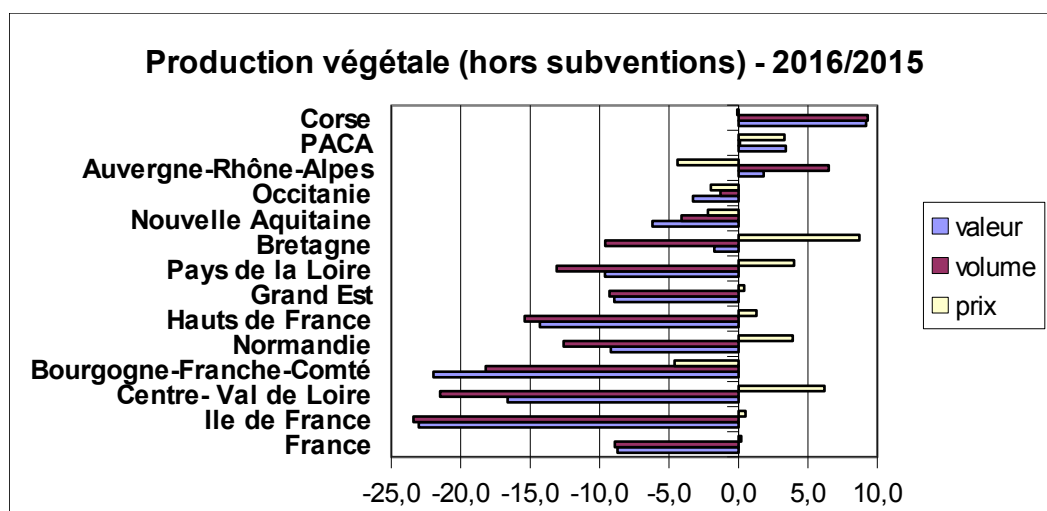
Les consommations intermédiaires diminuent en valeur dans l'ensemble des régions françaises. La baisse marquée des coûts de l'énergie et de l'alimentation animale bénéficient aussi bien aux territoires de grandes cultures que d'élevage.

La poursuite de la convergence des aides directes, amorcée en 2015, et la hausse de l'enveloppe allouée au paiement redistributif (qui passe de 5 % à 10%) amplifient le phénomène de redistribution des aides entre les régions. Ainsi, les régions à dominante céréalière de la moitié Nord Nord/Ouest de la France voient reculer leurs subventions au profit des régions plus méridionales (PACA, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine). dans un contexte de léger repli de l'enveloppe totale.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs (calculée comme la somme de la valeur ajoutée et des subventions d'exploitations, déduction faite des impôts à la production), rapportée au nombre d'actifs, diminue, parfois très fortement, dans une majorité de régions en 2016 et connaît une hausse modérée dans les autres régions. Son évolution est la résultante des évolutions observées au niveau de la production, des consommations intermédiaires et des subventions. Les régions céréalières et de grandes cultures connaissent ainsi une baisse très marquée de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs (notamment Île-de-France), en lien avec la chute de la production et le recul des subventions d'exploitation. A contrario, les régions dans lesquelles la valeur ajoutée brute au coût des facteurs augmente le plus sensiblement sont la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse dont la production enregistre la hausse la plus forte.

Production : une évolution des volumes marquée par l'effondrement de la récolte céréalière

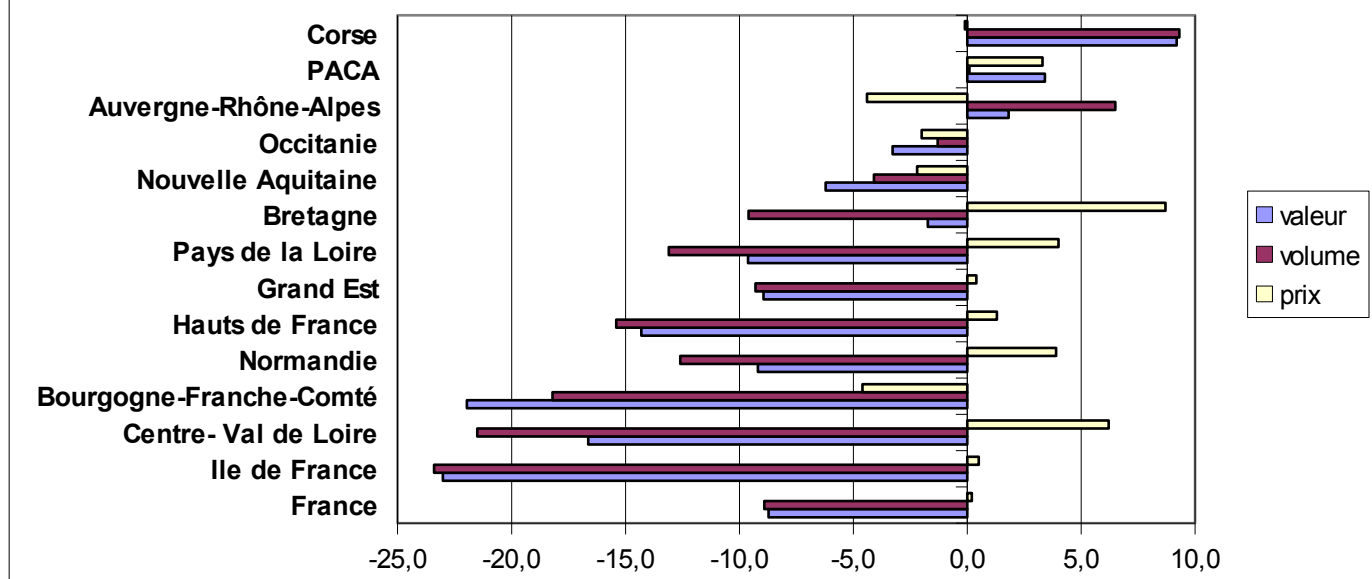
En 2016, la production agricole hors subvention diminue, au niveau national, de 6,6 % en valeur par rapport à 2015, sous l'effet du repli de la production végétale en valeur (- 8,7 %) et dans une moindre mesure des productions animales (- 4,3%). La baisse de la production en valeur touche la quasi totalité des régions, à l'exception de la Corse et de la région PACA. Les régions à dominante céréalière, protéagineuse et oléagineuse sont fortement impactées par les conditions climatiques défavorables, avec des baisses importantes de récoltes auxquelles s'ajoutent des pertes de qualité. Les baisses les plus fortes de la production en valeur se concentrent ainsi sur les grands bassins céréaliers, tels que l'Île-de-France (- 21,4 %), la Bourgogne-Franche-Comté (- 14,4 %), le Centre-Val-de-Loire (- 12,7 %), les Hauts-de-France (- 13 %) et le Grand-Est (- 9 %).



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2016 provisoire

Dans les régions de grandes cultures, la forte chute des volumes de céréales récoltés sur la campagne 2016 a vivement impacté la situation agricole. Ainsi, toutes les régions céréalières connaissent un recul marqué de la valeur de la production végétale hors subvention (- 23 % en Île-de-France, - 22 % en Bourgogne-Franche-Comté, - 14,3 % dans les Hauts de France). Dans la région Centre-Val-de-Loire, les fortes baisses de récoltes en blé tendre et orge (respectivement - 42,9 % et - 16,1 % en volume) se conjuguent à une chute importante des volumes récoltés en blé dur (- 58,7 %). Bien que le blé dur connaisse une progression sensible en volume dans les régions méridionales (+ 21,6 % en Occitanie, + 45,8 % en PACA), la situation dans le Centre-Val de Loire se répercute fortement au niveau national où la production en valeur de blé dur se rétracte de 36,1 % en 2016. La progression de la valeur de la production en pomme de terre ne parvient pas à compenser le recul des volumes et des prix des céréales et oléoprotéagineux dans certaines régions. Ainsi, la valeur des productions végétales des régions Centre-Val-de-Loire, Normandie, Pays de la Loire et Grand-Est recule respectivement de 16,6 %, 9,2 %, 9,6 % et 8,9 %. Dans les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse seulement, la valeur de la production végétale augmente en 2016, à la faveur de volumes globalement en progression.

Production végétale (hors subventions) - 2016/2015



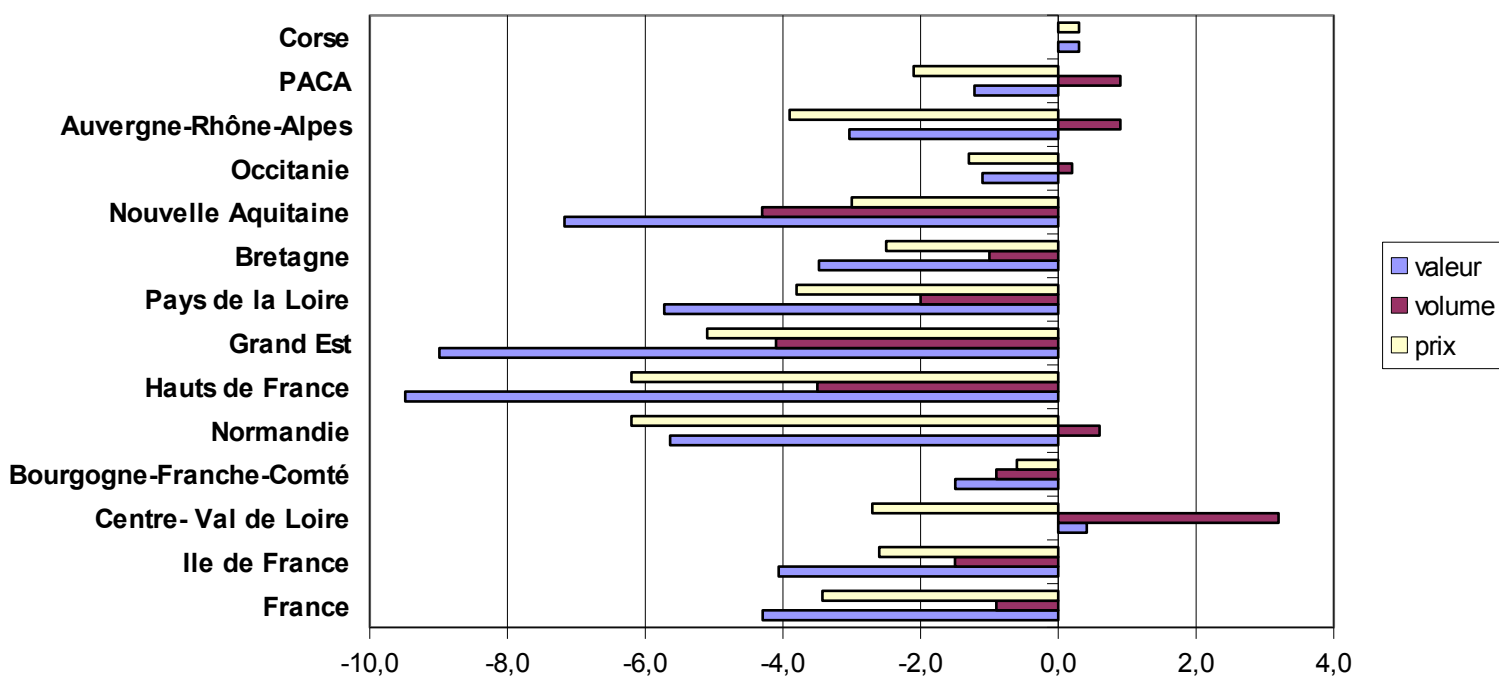
Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2016 provisoire

Dans les régions viticoles, le bilan est contrasté : dans les régions septentrionales, la production en valeur diminue, conséquence des aléas climatiques qui ont limité la production alors que dans les territoires méridionaux, les volumes et les prix des vins progressent fortement. Ainsi, dans la région Grand-Est, la valeur de la production de vins se replie de 4,5 % pour les vins d'appellation et de 14,4 % pour les autres vins. Les prix sont globalement en baisse sur un an, à l'exception des vins de champagne (+ 0,9 %) et des activités secondaires associées (champagnisation en progression de + 1,4 %). Les vins d'appellation alsaciens constituent une exception, avec une hausse des volumes (+ 19,9 %) et des prix (+ 5,5 %). La valeur de la production de vins en Nouvelle-Aquitaine augmente (+ 2,6 % pour les vins d'appellation et + 11 % pour les autres vins), sous le double effet de la hausse des récoltes et du maintien de prix fermes. En région Occitanie, où la production de vins représente 40 % de la valeur totale des produits végétaux, la hausse de 3,1 % des prix des vins d'appellation ne suffit pas à compenser la baisse des récoltes de 2016. Ainsi, la production en valeur de vins d'appellation est en repli de 2,5 %, et de 11,6 % concernant les autres vins.

Les principales régions arboricoles ou maraîchères bénéficient d'une conjoncture favorable avec des volumes globalement en hausse et des prix fermes au cours de la campagne 2016, même si les conditions de mise en culture de plein champ sont rendues parfois difficiles par les conditions météorologiques du printemps. Ainsi, la valeur des productions de fruits et légumes augmente, dans toutes les régions spécialisées : PACA (+ 8,4 %), Corse (+ 10,1 %), Nouvelle-Aquitaine (+ 15,1 %), Occitanie (+ 5 %). Seule la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui représente environ 10 % de la production nationale en fruits et légumes, enregistre un repli de ces productions en valeur (- 11,1%). Celui-ci s'explique par la baisse des récoltes fruitières (- 18%) imputable à la diminution des productions de l'ancienne région Rhône-Alpes. Ce territoire a, en effet, connu une baisse de récoltes en abricots, cerises, pêches et pommes, fruits représentant près de 61 % de la production fruitière en valeur de ce territoire.

En 2016, la valeur des productions animales recule dans la quasi-totalité des régions, à l'exception du Centre-Val de Loire et de la Corse où elle est quasiment stable. Les évolutions sont toutefois contrastées selon les filières et les régions. La production agricole totale en valeur des régions à dominante élevage et lait est pénalisée par le recul global des volumes (-0,9%) et des prix (- 3,4%) pour l'ensemble des produits animaux. En région Bretagne, où les produits animaux représentent 66 % de la production agricole, la baisse en valeur de 3,5 % des produits animaux, associée à celle de la valeur des produits végétaux, entraîne une diminution de la valeur de la production totale de - 3,7 %. Celle-ci est principalement imputable au repli des volumes et des prix des filières laitières (- 9,5 % pour la production en valeur) et avicoles (- 3,6 %), tandis que la valeur du bétail progresse, particulièrement pour les filières porcines (+ 4,2%). En effet, celles-ci bénéficient d'une progression des volumes et d'une augmentation des prix de production, dans un contexte de demande extérieure, notamment chinoise, bien orientée. En région Auvergne-Rhône-Alpes, la légère hausse des productions végétales en valeur (+ 1,8 %) ne suffit pas à compenser le repli de 3 % de la valeur des produits animaux, et la production totale agricole de la région recule légèrement de 1,3 %. La valeur du bétail reste stable mais les filières laitières et avicoles tirent la production totale à la baisse. La valeur de l'ensemble des produits animaux en Pays-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine diminue, alors que les productions animales représentent respectivement 57 % et 26 % de la production agricole totale en valeur. Celles-ci reculent respectivement de 5,7 % et 7,2 % en 2016.

Production animale (hors subvention) - 2016/2015

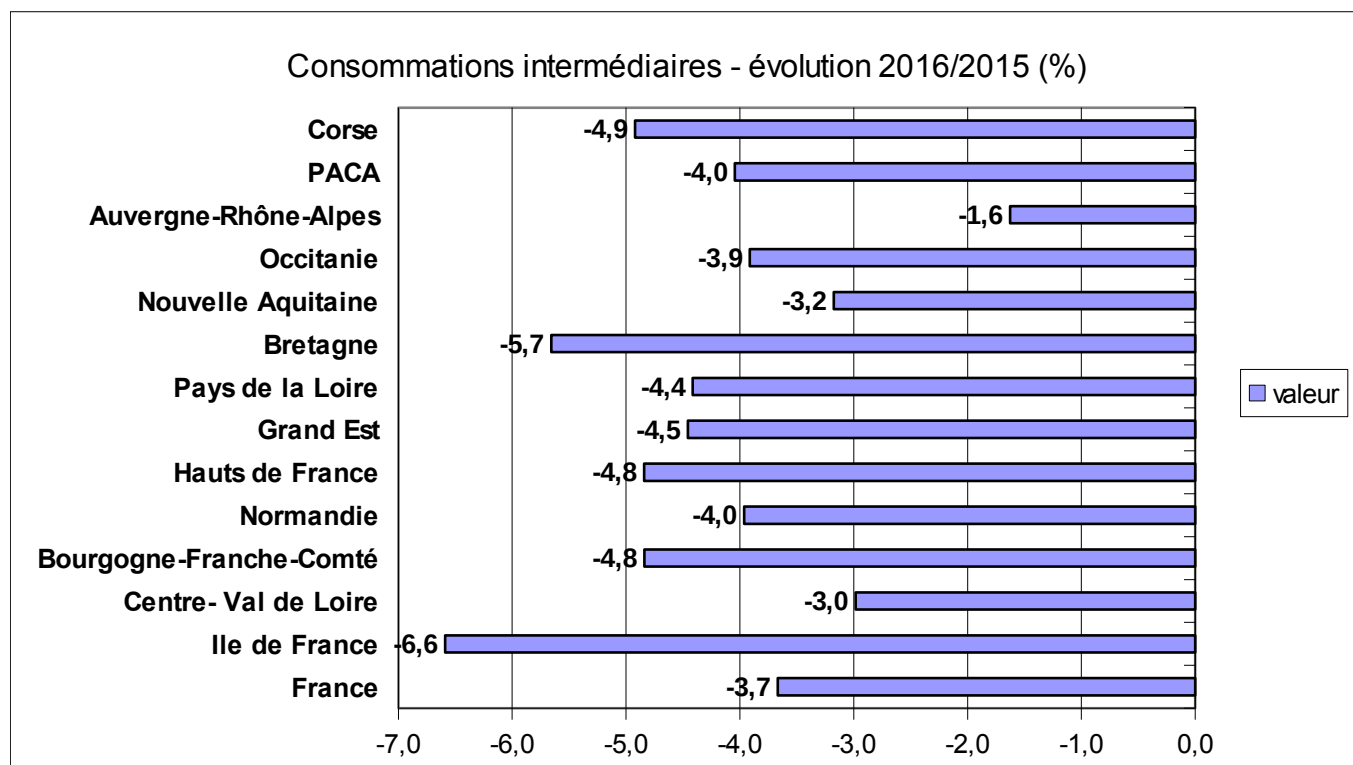


Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2016 provisoire

Consommations intermédiaires : une baisse de la facture dans l'ensemble des régions

Au niveau national, les consommations intermédiaires en valeur diminuent en 2016 de 3,6 %, sous l'effet d'une contraction des volumes (- 1,5 %) et des prix (- 2,2 %). Tous les postes d'intrants contribuent à cette baisse en valeur : énergie et lubrifiants (- 7,5 %), aliments pour animaux achetés chez les fabricants d'aliments (- 8,1 %), engrais et amendements (- 4,8 %) et, dans une moindre mesure, produits phytosanitaires (- 2,7 %) et semences et plants (- 1,3 %).

Toutes les régions connaissent une baisse de la valeur de leurs consommations intermédiaires, avec des évolutions toutefois plus ou moins marquées. Les baisses les plus fortes concernent à la fois des régions spécialisées en grande culture, comme l'Île-de-France (- 6,6 %), la Bourgogne-Franche-Comté (- 4,8 %), les Hauts de France (- 4,8 %) et le Grand-Est (- 4,4 %) mais également des régions d'élevage, comme la Bretagne (- 5,7 %), qui bénéficient notamment de la baisse des prix de l'alimentation animale. Dans les régions de grandes cultures, les baisses de prix (notamment de l'énergie) se sont cumulées à de fortes baisses des volumes d'intrants consommées, liées en large partie à la chute des récoltes. Pour les régions de Provence-Alpes-Côte d'azur, la Corse et dans une moindre mesure les Pays-de-Loire, ce sont davantage les baisses de prix des intrants que la maîtrise des volumes qui ont réduit considérablement la valeur des consommations intermédiaires.



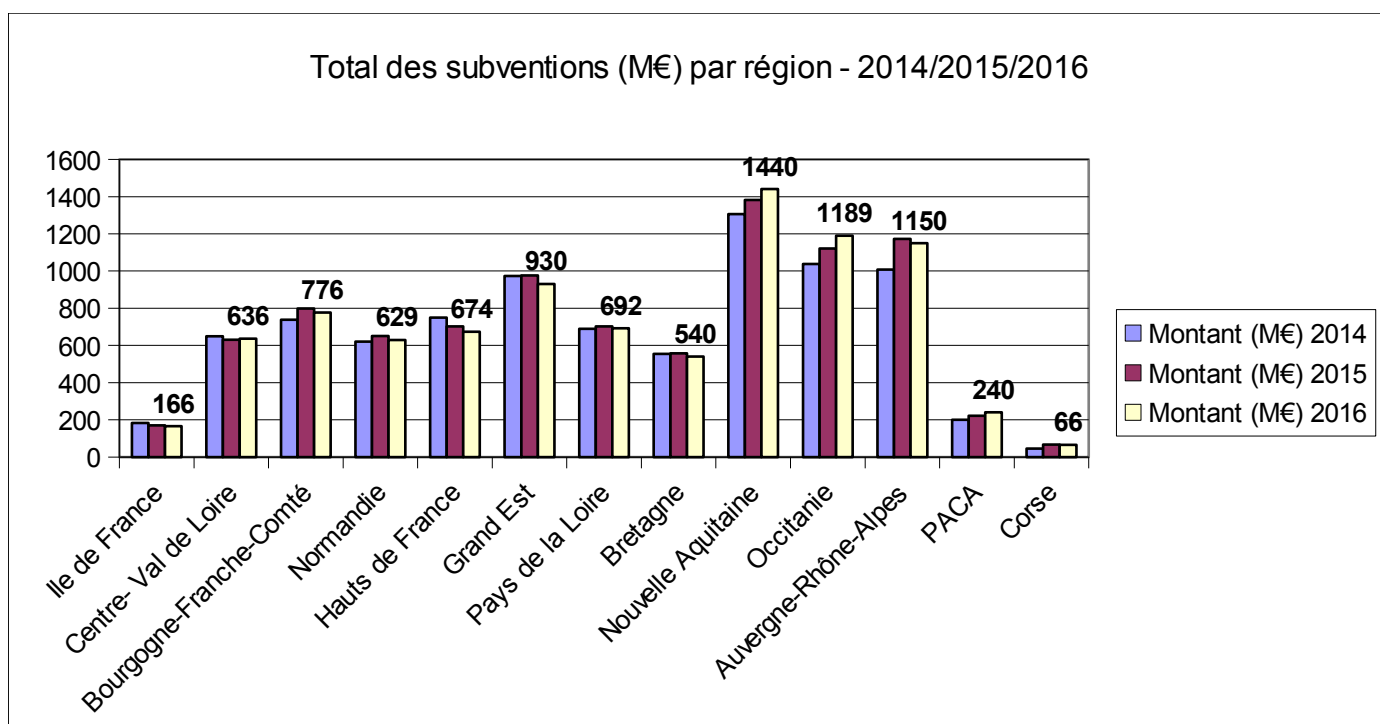
Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2016 provisoire

Subventions d'exploitation : des redistributions entre régions amplifiées par rapport à 2015

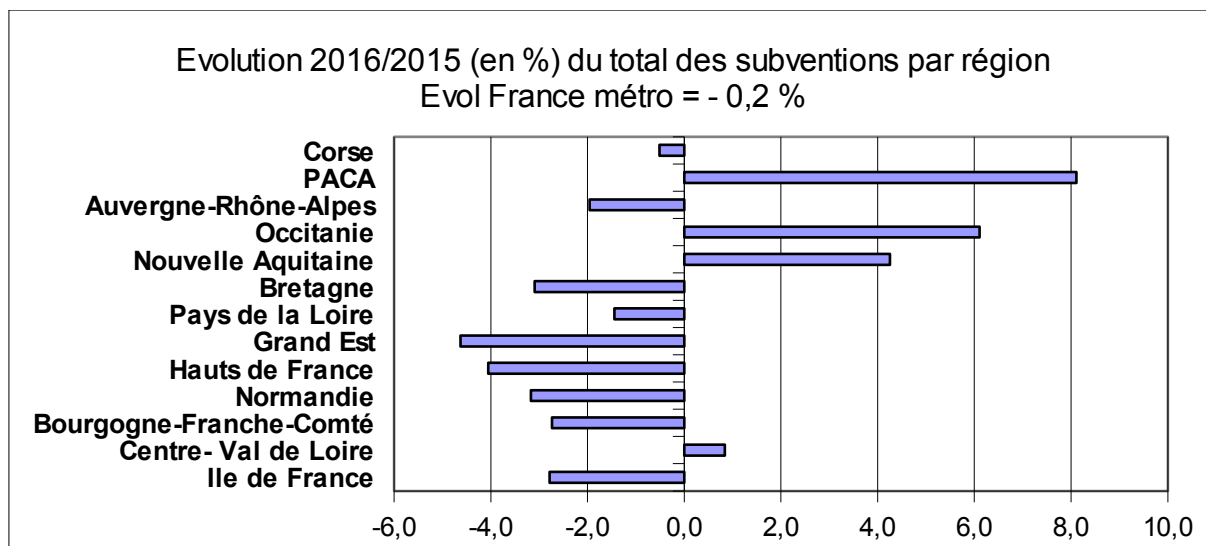
Les subventions sont constituées pour l'essentiel de subventions d'exploitation (aides directes découplées et aides agri-environnementales), les subventions sur les produits (aides couplées) ne représentant en 2016 que 10,4 % du total des subventions.

Les subventions sur les produits reculent dans l'ensemble des régions en 2016 et de 0,6 % au niveau national. La poursuite de la convergence des aides directes, amorcée en 2015, et la hausse de l'enveloppe allouée au paiement redistributif (qui passe de 5 % à 10% en 2016) amplifient le phénomène de redistribution des aides entre les régions déjà observé en 2015. Ainsi, les régions à dominante céréalière de la moitié Nord Nord/Ouest de la France voient reculer leurs subventions au profit des régions plus méridionales.

Les subventions baissent ainsi dans les Hauts de France (- 4,3 %), le Grand-Est (- 4,2 %), la Bourgogne-Franche-Comté (- 3 %), la Bretagne (- 3,3 %), la Normandie (- 3,1 %) et l'Île de France (- 2,9 %) et les Pays de la Loire (- 1,6 %). Elles progressent en revanche dans les régions du centre et du sud : PACA (+ 8,9 %), Occitanie (+ 7 %), Nouvelle-Aquitaine (+ 5 %), Centre-Val-de-Loire (+ 1 %).

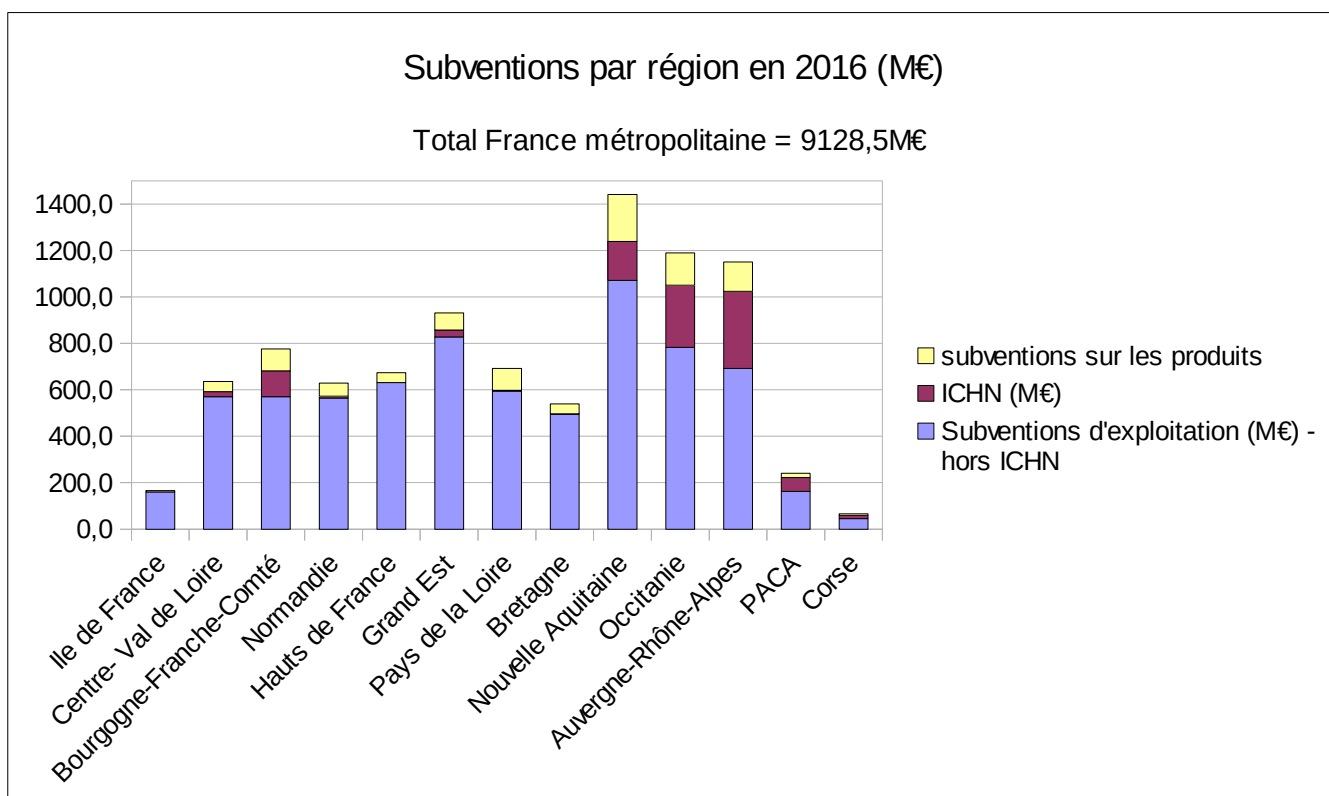


Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2016 provisoire



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2016 provisoire

L'Indemnité Compensatoire au Handicap Naturel (ICHN) représente 12,4 % des subventions d'exploitation en 2016, soit une progression de 1,3 points par rapport à 2015. Elle progresse dans l'ensemble des régions, notamment du fait de l'éligibilité des laitiers purs¹ à partir de 2016. La part de l'ICHN dans les subventions d'exploitation est importante dans les régions PACA (27 %; soit + 1,7 % par rapport à 2015), Auvergne-Rhône-Alpes (32 %; + 13,2 %), Occitanie (26 %; + 3,5 %) et Nouvelle-Aquitaine (14 %; + 5,4%).



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2016 provisoire

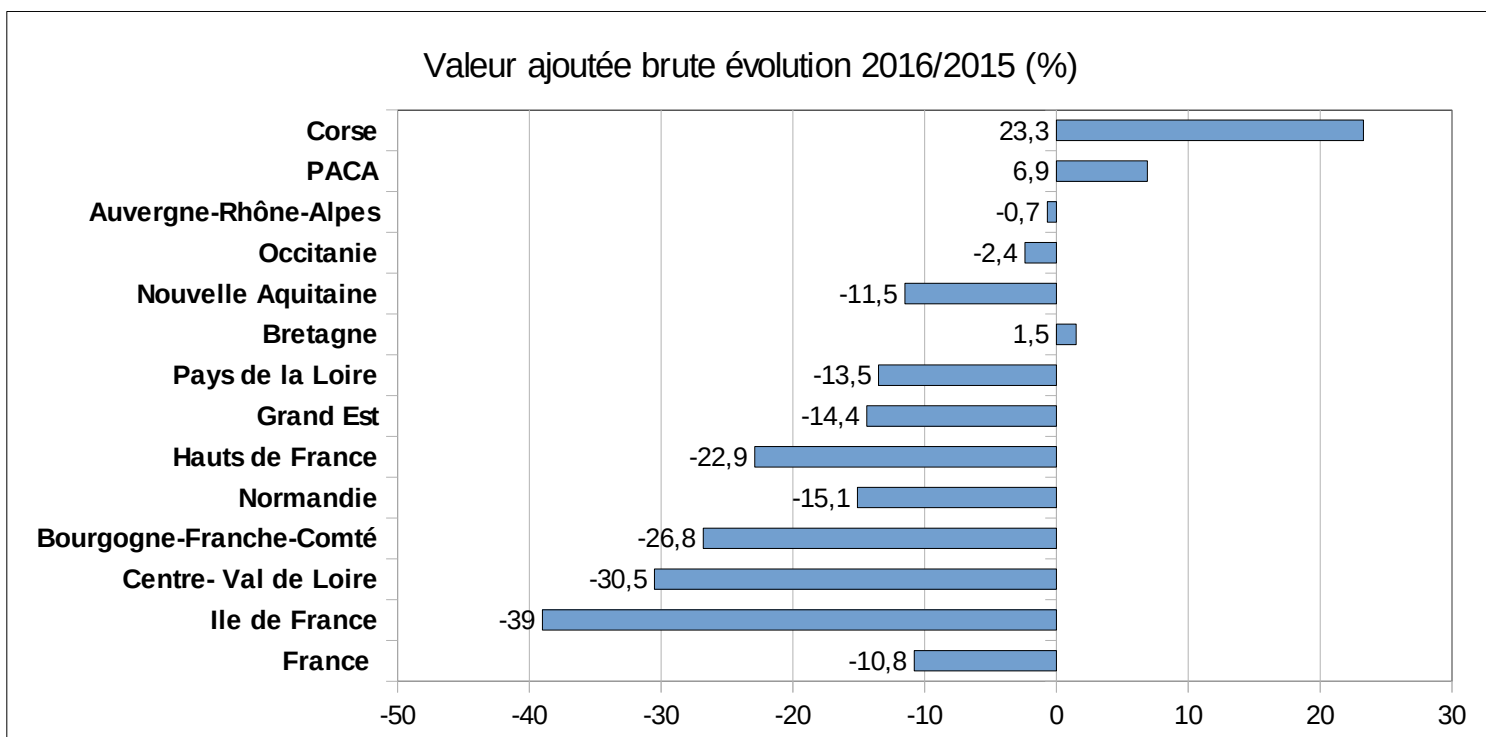
¹ On entend par « laitiers purs », les éleveurs dont la quasi-intégralité du cheptel est constitué de bovins laitiers.

Indicateurs de résultat : valeur ajoutée brute et valeur ajoutée au coût des facteurs par actif

En 2016, la valeur ajoutée brute diminue de 10,8% en valeur au niveau national. Cette baisse est supérieure à celle enregistrée par la production en valeur (-6,6%) compte-tenu de la baisse plus modérée des consommations intermédiaires (-3,6%).

Le recul de la valeur ajoutée brute s'observe dans la plupart des régions, de manière plus ou moins accentuée. C'est notamment le cas pour les régions céréalières du nord de la France, comme l'Île-de-France, où la valeur ajoutée brute diminue de 39 %, conséquence de la forte baisse de la production en valeur (- 20,7 %). Il en est de même dans les régions Centre-Val de Loire (- 30,5 %), Bourgogne-Franche-Comté (- 26,8%) et Hauts-de-France (- 22,9 %). Le recul de la valeur ajoutée est moins marqué dans les régions Normandie, Grand Est, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine où le recul de la production est plus modéré. Ainsi dans le Grand Est et en Nouvelle Aquitaine, la valeur ajoutée brute diminue respectivement de -14,4 % et de -11,5 %, dans un contexte de baisse de la production de -8,4 % et de -5,9 % respectivement.

Un petit groupe de régions se distinguent par une hausse de la valeur ajoutée brute. C'est le cas de la Bretagne (+ 1,5%), de PACA (+ 6,9 %) et de la Corse (+ 23,3%). Dans ces régions, la production en valeur augmente (PACA, Corse) ou ne baisse que très modérément (Bretagne) tandis que le coût des consommations intermédiaires se replie.



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2016 provisoire

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF) intègre les subventions d'exploitation et les impôts à la production (qui pèsent peu en volume) (voir *Définitions*). Son évolution, par actif, s'écarte de façon plus ou moins marquée de celle de la valeur ajoutée brute selon le poids et l'évolution des subventions d'exploitation et, dans une moindre mesure, selon l'évolution de l'emploi total (en équivalent temps plein). Au niveau national, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs, hors inflation, diminue de 9,1 %. Cet indicateur de résultat baisse dans une majorité de régions, de façon parfois très marquée.

Ainsi, en Île-de-France, région spécialisée en céréales et grandes cultures, la VABCF recule (-28,9 %) : la chute de la valeur ajoutée brute est atténuée par la baisse plus modérée des subventions d'exploitations. Dans les autres régions céréalières (Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France), la baisse de la VABCF par actif est de l'ordre de - 20 %. Cette baisse est légèrement inférieure à celle de la valeur ajoutée brute pour le Centre-Val de Loire qui bénéficie d'une légère hausse de ses subventions d'exploitation. Quatre autres régions connaissent des baisses de la VABCF par actif : le Grand-Est (- 13,0 %), la Normandie (- 14,2 %), les Pays de la Loire (- 10,8 %) et la Nouvelle Aquitaine (- 7,3 %). Dans cette dernière région, l'évolution de la VABCF par actif est légèrement plus favorable que celle de la valeur ajoutée brute (-11,5 %), car cette région bénéficie d'un montant d'aides élevé et en augmentation.

Dans cinq régions (Occitanie, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Corse), la VABCF par actif est stable ou augmente. En Occitanie, c'est la hausse des subventions d'exploitation qui permet à la VABCF par actif d'être légèrement positive alors que la valeur ajoutée brute diminue (+1,3 % et -2,4 % respectivement).

Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif

Evolution (%) en termes réels	2014/2013	2015/2014	2016/2015
Ile de France	-1,0	-7,3	-28,9
Centre- Val de Loire	1,8	11,3	-20,9
Bourgogne-Franche-Comté	13,9	1,2	-20,7
Normandie	-0,3	5,6	-14,2
Hauts de France	-8,2	11,0	-18,7
Grand Est	3,3	-0,9	-13,0
Pays de la Loire	5,9	0,8	-10,8
Bretagne	11,6	2,7	1,4
Nouvelle Aquitaine	24,7	5,2	-7,3
Occitanie	10,4	5,2	1,3
Auvergne-Rhône-Alpes	8,9	4,5	0,4
PACA	9,4	6,6	7,9
Corse	-6,1	23,8	14,4
France	7,2	4,0	-9,1

Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2016 provisoire

Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi en conformité avec le SEC 2010 et selon la méthodologie harmonisée au niveau européen.

⇕ La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

⇕ La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. **Le prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

⇕ Les subventions à la branche agriculture sont scindées **en subventions sur les produits et subventions d'exploitation** : les premières représentent environ 10 % du total des subventions et prennent surtout la forme d'aides couplées animales (aide aux bovins allaitants). Elles sont prises en compte pour le calcul de la production au prix de base. Les subventions d'exploitation regroupent l'ensemble des aides directes découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif), les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

⇕ Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles sont essentiellement composées des intrants (énergies, semences, engrais et produits phytosanitaires, alimentation animale...)

⇕ La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

⇕ La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. De plus, les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques et non fiscales. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.

*Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

⇕ La **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte les impôts sur la production et les subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA). L'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalent temps plein). Lorsque la valeur ajoutée est nette de la consommation de capital fixe, ce ratio est aussi appelé revenu des facteurs de la branche par actif .

- Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut. Une évolution positive des indicateurs de revenu signifie que les indicateurs de résultat augmentent plus rapidement que l'inflation générale ; une évolution négative indique une évolution moins rapide que l'inflation générale.

ANNEXES

Tableaux détaillés

Evolution 2016/2015 (%)

	Production totale de la branche (hors subventions)	Consommations intermédiaires	Valeur ajoutée brute
France	-6,6	-3,7	-10,8
Ile de France	-21,4	-6,6	-39,0
Centre- Val de Loire	-12,7	-3,0	-30,5
Bourgogne-Franche-Comté	-14,4	-4,8	-26,8
Normandie	-7,7	-4,0	-15,1
Hauts de France	-13,0	-4,8	-22,9
Grand Est	-9,0	-4,5	-14,4
Pays de la Loire	-7,5	-4,4	-13,5
Bretagne	-3,7	-5,7	1,5
Nouvelle Aquitaine	-6,7	-3,2	-11,5
Occitanie	-3,1	-3,9	-2,4
Auvergne-Rhône-Alpes	-1,3	-1,6	-0,7
PACA	2,8	-4,0	6,9
Corse	6,6	-4,9	23,3

Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture, 2016 provisoire

Evolution 2016/2015 (%)	produits végétaux			produits animaux			production totale (hors subventions)		
	valeur	volume	prix	valeur	volume	prix	valeur	volume	prix
France	-8,7	-8,9	0,2	-4,3	-0,9	-3,4	-6,6	-5,6	-1,1
Ile de France	-23,0	-23,4	0,5	-4,1	-1,5	-2,6	-21,4	-21,7	0,4
Centre- Val de Loire	-16,6	-21,5	6,2	0,4	3,2	-2,7	-12,7	-15,9	3,8
Bourgogne-Franche-Comté	-22,0	-18,2	-4,6	-1,5	-0,9	-0,6	-14,4	-11,9	-2,8
Normandie	-9,2	-12,6	3,9	-5,6	0,6	-6,2	-7,7	-6,4	-1,4
Hauts de France	-14,3	-15,4	1,3	-9,5	-3,5	-6,2	-13,0	-12,3	-0,8
Grand Est	-8,9	-9,3	0,4	-9,0	-4,1	-5,1	-9,0	-8,4	-0,7
Pays de la Loire	-9,6	-13,1	4,0	-5,7	-2,0	-3,8	-7,5	-6,8	-0,8
Bretagne	-1,7	-9,6	8,7	-3,5	-1,0	-2,5	-3,7	-4,1	0,4
Nouvelle Aquitaine	-6,2	-4,1	-2,2	-7,2	-4,3	-3,0	-6,7	-4,6	-2,2
Occitanie	-3,3	-1,3	-2,0	-1,1	0,2	-1,3	-3,1	-1,5	-1,6
Auvergne-Rhône-Alpes	1,8	6,5	-4,4	-3,0	0,9	-3,9	-1,3	2,7	-3,9
PACA	3,4	0,1	3,3	-1,2	0,9	-2,1	2,8	-0,2	3,0
Corse	9,2	9,3	-0,1	0,3	0,0	0,3	6,6	6,6	0,0

Répartition des aides en 2016

	Subventions d'exploitation (M€) - hors ICHN	ICHN (M€)	subventions sur les produits
France	7167,4	1014,7	946,1
Ile de France	160,1	0,0	5,6
Centre- Val de Loire	570,6	21,8	43,3
Bourgogne-Franche-Comté	569,6	112,3	94,5
Normandie	564,8	7,5	56,9
Hauts de France	631,4	0,0	42,2
Grand Est	827,4	29,6	73,3
Pays de la Loire	594,5	2,8	94,3
Bretagne	496,2	0,1	43,2
Nouvelle Aquitaine	1071,1	167,2	201,9
Occitanie	782,2	268,4	138,8
Auvergne-Rhône-Alpes	691,3	332,1	126,6
PACA	163,1	59,1	18,1
Corse	45,2	13,7	7,3

Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture, 2016 provisoire

Valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif

Evolution (%) en termes réels	2014/2013	2015/2014	2016/2015
11. Ile-de-France	0,7	-9,9	-42,1
24. Centre	4,7	20,4	-33,3
27. Bourgogne-Franche-Comté	19,2	2,6	-30,9
28. Normandie	5,1	10,1	-22,3
32. Hauts de France	-11,0	15,3	-27,0
44. Grand Est	2,3	-0,9	-17,3
52. Pays de la Loire	8,4	1,2	-17,3
53. Bretagne	21,1	3,6	1,9
75. Nouvelle Aquitaine	35,1	6,4	-9,8
76. Occitanie	13,9	9,8	1,3
84. Auvergne-Rhône-Alpes	14,8	7,1	0,2
93. Provence-Alpes-Côte d'azu	11,1	7,3	9,1
94. Corse	-6,3	30,7	21,0
France	11,7	6,3	-12,1

Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture, 2016 provisoire